



Le plan Talents du service public fête ses 5 ans

Lancé le 11 février 2021 à l'IRA de Nantes par le Président de la République Emmanuel Macron, le plan Talents du service public célèbre son cinquième anniversaire en 2026.

Ce dispositif est né d'une ambition forte : garantir l'égalité des chances et permettre à chacune et chacun, quel que soit son parcours, d'accéder aux concours de la fonction publique.

Trois objectifs majeurs ont guidé la conception et le déploiement du plan Talents :

- lutter contre l'autocensure face aux concours ;
- diversifier la haute fonction publique ;
- ouvrir la fonction publique à tous les talents.

À travers ce dispositif exemplaire, il s'agit de rendre à la fonction publique son statut d'élément fondateur de notre ascenseur social républicain et de renouer avec la promesse de l'article 6 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen : tous les Français ont leur place dans notre service public.

Symbole d'espoir envers la jeunesse, il est le signe que la promesse républicaine qui récompense le mérite est bien vivante et que notre fonction publique sait se réinventer pour s'enrichir des talents, dans toute leur diversité.

Les Prépas Talents, un dispositif structurant d'égalité des chances

En 2021, 74 classes Prépas Talents voient le jour et six concours Talents sont mis en place pour l'accès à cinq écoles de service public recrutant des cadres supérieurs (INSP, INET, EHESP, ENSP, ENAP). Par la suite, de nouvelles classes se développent pour renforcer le maillage territorial, les Parcours Talents sont créés au sein de six écoles d'ingénieurs et, en 2025, les concours Talents s'ouvrent aux grands corps techniques de l'État.

Aujourd'hui, 102 Prépas Talents dans toute la France accompagnent étudiants boursiers, demandeurs d'emploi et candidats issus des quartiers prioritaires de la ville ou des zones rurales dans leur préparation aux concours.

Elles proposent un parcours de formation dédié à la préparation de plus de 50 concours des trois versants de la fonction publique et reposent sur trois piliers complémentaires :

- se préparer : une formation gratuite et diplômante ;
- être accompagné : un tutorat assuré par des fonctionnaires, une bourse Talents, ainsi qu'un soutien pour le logement et la restauration ;
- se projeter : la possibilité d'effectuer un stage en immersion au sein d'une administration.

Vendredi 6 février 2026

Le plan Talents évolue en 2026

À l'occasion de l'événement anniversaire des 5 ans du plan Talents, organisé vendredi 6 février 2026 à l'Élysée autour d'élèves et d'anciens élèves aujourd'hui pleinement engagés dans le service public, le Président de la République a annoncé plusieurs mesures nouvelles.

L'objectif : donner la possibilité à toutes et tous de se préparer aux concours au sein d'une Prépa Talents.

Parmi les mesures qui seront opérationnelles dès la rentrée 2026 :

- 200 élèves supplémentaires seront accueillis au sein des Prépas Talents ;
- la bourse Talents passera de 4 000 euros à 5 000 euros. Cette augmentation permettra notamment de prendre en charge les frais de déplacement pour passer les concours ;
- au moins 10 cordées du service public supplémentaires seront mises en place, pour un total de 50 établissements encordés, au sein des différentes académies, dont 30 établissements situés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville et territoires ruraux. L'objectif est de renforcer l'accès des jeunes issus des QPV mais aussi des ZFR et de l'outre-mer aux Prépas Talents. Lors de l'examen de leur dossier de candidature, les élèves issus d'une de ces zones devront faire l'objet d'un examen prioritaire ;
- le tutorat des élèves de Prépas Talents sera renforcé notamment pour les femmes, ainsi que les élèves admissibles. Par ailleurs, chaque fonctionnaire stagiaire ayant réussi un concours aura pour mission de tutorer un élève de Prépa Talents. Les associations proposant du mentorat / tutorat seront également mobilisées pour proposer un binôme à chaque élève. La plateforme « tutorat pour les élèves de Prépas Talents » sera déployée au premier semestre 2026, en vue de la rentrée scolaire : tout agent public intéressé pour assurer le tutorat d'un élève sera invité à s'y inscrire ;
- l'évaluation du dispositif sera également renforcée dans une logique d'amélioration continue, notamment via une enquête de satisfaction auprès des élèves de façon à recueillir leur retour sur la qualité de la formation et de l'accompagnement ;
- des actions de communication seront déployées au niveau national, mais aussi en lien avec les Universités et France Travail. Le réseau des Ambassadeurs Talents sera relancé et renforcé : il rassemble d'anciens élèves des Prépas Talents, qui ont déjà joué un rôle clé dans la promotion du dispositif à travers des témoignages inspirants et des interventions publiques. Pour marquer les cinq ans du programme, de nouveaux ambassadeurs viendront enrichir cette communauté et amplifier son impact.



Le saviez-vous ?

1 élève sur 3 réussit un concours à l'issue d'une Prépa Talents

Quelques chiffres pour mesurer l'impact du plan Talents depuis sa création :

- plus de 7 000 élèves accompagnés ;
- 1 500 élèves formés chaque année ;
- un élève sur trois réussit un concours à l'issue d'une Prépa Talents ;
- plus de 85% d'élèves satisfaits du dispositif.

La lettre « Flash RH » est éditée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique.

Conception et réalisation : Aphania. Routage : logiciel Sympa.

Directeur de la publication : Boris MELMOUX-EUDE

Rédactrice en chef : Leïla SIVIGNON